



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

549: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Issued: Dec. 12, 2025

Supersedes: Aug. 25, 2023

FORMULA X-TREME™

1: IDENTIFICATION

Nom du produit: Formula X-treme High Performance Floor Stripper **Numéro de produit :** 549

Utilisation prévue: Décapant de sol à peu moussant, sans ammoniac.
Concentré - doit être dilué avant l'usage.
Produit destiné uniquement à des usages commerciaux ou industriels.

Utilisations déconseillées: Autre que les instructions sur l'étiquette.

Fabricant:

Amano Pioneer Eclipse Corporation
P.O. Box 909
1 Eclipse Road
Sparta, NC 28675
Telephone: 1-336-372-8080
Email: sds@pioneereclipse.com
Internet: www.pioneereclipse.com

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE: Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident. Appelez CHEMTREC pendant le jour ou la nuit. A l'intérieur des États Unis et du Canada appelez le 1 800 424 9300, en dehors des États Unis et du Canada le 1-703-527-3887 (appels en PCV acceptés).

2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification: Toxicité aiguë (oral) - Catégorie 4
Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Lésions oculaires - Catégorie 1
Corrosion de la peau - Catégorie 1B
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Mot de signal: DANGER

Pictogramme de danger :



Mentions de danger:

- Nocif par inhalation.
- Nocif en cas d'ingestion.
- Provoque des lésions oculaires graves.
- Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde:

- Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Se laver soigneusement après manipulation.
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Garder sous clef.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

549: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Issued: Dec. 12, 2025

Supersedes: Aug. 25, 2023

FORMULA X-TREME™

Autres dangers: Aucun connu

Information supplémentaire: Aucune

3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	N° CAS	% de poids *
2-butoxyéthanol	111-76-2	30 - 45
alcool benzylique	100-51-6	20 - 30
éthanolamine	141-43-5	15 - 25

* Concentration exacte des ingrédients a été retenu comme un secret commercial.

4: PREMIERS SECOURS

DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment au moins pendant 15 minutes (Si facile à faire et le cas échéant, retirer les lentilles de contact). Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver les zones touchées immédiatement à l'eau pendant 15 minutes. (Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.) Consulter un médecin.

Inhalation: Si la respiration est difficile, sortez à l'air frais. Consultez un médecin immédiatement.

Ingestion: Consulter un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin immédiatement.

LES SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, A LA FOIS AIGUS ET DIFFÉRÉS

Contact avec les yeux: Provoque des brûlures des yeux.

Contact avec la peau: Provoque des brûlures de la peau.

Inhalation: Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion: Nocif par ingestion. Peut causer des brûlures à bouche, gorge et estomac.

INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATES ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Traiter les symptômes.

5: MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction: Eau pulvérisée, CO2, produit chimique sec, mousses de type universel/alco

Procédures spéciales Matières corrosives (Voir les articles 8 et 10). Ne pas vaporiser un jet d'eau ou de mousse directement dans le liquide chaud. Cela peut provoquer le moussage.

Équipement de protection et précautions: Les pompiers doivent porter l'appareil respiratoire approuvé par NIOSH. Les matériaux peuvent éclabousser au dessus de 212°F/100°C.

6: MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles: Voir section 8 pour des informations sur l'équipement de protection personnelle approprié. Gardez les spectateurs à distance. Les planchers peuvent être glissants; faire attention pour éviter de tomber.

Précautions environnementales: Éviter que les déversements et le nettoyage ruissellent hors des égouts et des corps ouverts d'eau.

CONFINEMENT ET ASSAINISSEMENT

Petits déversements: Absorber le déversement avec des matériaux inertes (p. ex., du sable sec ou de la terre), puis éliminer les déchets résiduels selon les dispositions nationales ou régionales en vigueur.

Déversements importants: Endiguer et contenir les déversements avec une matière inerte (par ex., sable, terre). Neutraliser la zone de déversement. Transférer le liquide dans des contenants de récupération ou d'élimination du matériel d'endiguement solide et séparer le contenu pour l'élimination.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

549: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Issued: Dec. 12, 2025

Supersedes: Aug. 25, 2023

FORMULA X-TREME™

Élimination des déchets: Enfouissement ou incinération des matières solides et des matériaux d'endiguement en conformité avec les réglementations locales, étatiques et fédérales. Le liquide non récupérable doit être mis en fût et éliminé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tout contact avec les yeux, les vêtements et la peau doit être évité. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser dans des zones bien ventilées. Évitez de respirer des vapeurs ou des brouillards. Enlever et nettoyer des vêtements et les chaussures usées avant réemploi.

Conditions nécessaires pour garantir la sécurité du stockage:

Température de stockage (Max. 60°C/140°F - Min. 1°C/34°F)

Autres informations:

Protéger du gel. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir hors de portée des enfants.

8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Valeurs limites d'exposition:

Ingrédient	N° CAS	ACGIH		OSHA	
		TWA	STEL	TWA	STEL
2-butoxyéthanol	111-76-2	20 ppm (BEI)	-	50 ppm (skin)	-
éthanolamine	141-43-5	3 ppm	6 ppm	3 ppm	-

Contrôles d'ingénierie:

Veiller à une ventilation correcte. Utiliser une ventilation locale et d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les contaminants atmosphériques en dessous des limites d'exposition établies et recommandées. Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, la surveillance peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation et d'autres mesures de contrôle.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux / du visage: Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau: Porter des gants de protection.

Protection respiratoire: Protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a un potentiel de ventilation insuffisante. Si les limites d'exposition sont dépassées ou les symptômes apparaissent, utiliser un appareil respiratoire approuvé.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide
Couleur:	Clair, incolore
Odeur:	butyle odeur, parfum pas ajoutée
Point de congélation:	Donnée non disponible
Point d'ébullition:	Donnée non disponible
Inflammabilité:	Sans objet
Limites sup/inf d'inflammabilité:	Donnée non disponible
Point d'éclair:	> 200 °F / > 93 °C
Température d'auto-inflammation:	Donnée non disponible
Température de décomposition:	Donnée non disponible
pH:	12.5
Viscosité:	< 20 centipoise @ 68 °F (20 °C)
Solubilité:	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage (octanol n/eau):	Donnée non disponible
Pression de vapeur:	Donnée non disponible
Densité relative:	8.2 lb/gal @ 68°F / 0.98 kg/l @ 20°C
Densité de vapeur:	Donnée non disponible
Caractéristiques des particules:	Ne s'applique pas aux liquides
VOC:	61.5% (concentré), 2.9% (1:20), 2.6 (1:23), 2.0% (1:30), 1.5% (1:40)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

549: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Issued: Dec. 12, 2025

Supersedes: Aug. 25, 2023

FORMULA X-TREME™

10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:	Non réactif en conditions normales. Réaction exothermique avec acides: dégagement de chaleur.
Stabilité:	Stable en conditions normales.
Réactions dangereuses:	Aucun(es) dans des conditions normales. Réaction exothermique avec acides: dégagement de chaleur.
Conditions à éviter:	Aucun(es) dans des conditions normales.
Incompatible matériels:	Des acides fortes, des bases et des agents oxydants. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Produits de décomposition dangereux:	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et d'oxydes d'azote.

11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS SUR LA SANTÉ

Contact avec la peau:	Provoque des brûlures de la peau.
Contact avec les yeux:	Provoque des lésions oculaires graves.
Inhalation:	Peuvent causer irritation et les effets corrosives de nez, la gorge et les poumons.
Ingestion:	Peut causer des brûlures à bouche, gorge et estomac.

TOXICITÉ AIGUË : Selon les données disponibles, ce produit est classé comme présentant une Toxicité Aiguë - Catégorie 4 (par inhalation et par ingestion).

ETA _{mél} (orale)	1390 mg/kg	Nocif en cas d'ingestion.
ETA _{mél} (cutanée)	> 2000 mg/kg	
ETA _{mél} (inhalation)	18 mg/l (4 hr/vapeurs)	Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

CORROSION/IRRITATION DE LA PEAU: Corrosion de la peau - Catégorie 1

GRAVES DOMMAGES/IRRITATION DES YEUX: Lésions oculaires - Catégorie 1

SENSIBILISATION DE LA PEAU OU DES VOIES RESPIRATOIRES: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CANCÉROGÉNICITÉ: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

EFFETS SUR LA REPRODUCTION: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE AVEC EXPOSITION UNIQUE: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE AVEC EXPOSITION RÉPÉTÉE: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DANGER D'ASPIRATION: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	LD50 orale rat (mg/kg)	LD50 cutanée - lapin (mg/kg)	LC ₅₀ Inhalation-Rat (mg/l)
2-butoxyéthanol	1200	> 2000	> 3.1 (1 hr)
alcool benzylrique	1230	2000	8.9 (8 hr)
éthanolamine	1720	2504	> 1.3 (4 hr)

Cancérogénicité:

Component	IARC	NTP	OSHA
2-butoxyéthanol	IARC 3	Non classé	Non classé



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

549: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Issued: Dec. 12, 2025

Supersedes: Aug. 25, 2023

FORMULA X-TREME™

12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité: Les tests écologiques n'a pas été réalisée sur le mélange.
Persistance et dégradabilité: Aucune donnée n'est disponible.
Bioaccumulation potentielle: Aucune donnée n'est disponible.
Mobilité dans le sol: Aucune donnée n'est disponible.
Autres effets nocifs: Aucune donnée n'est disponible.

13: CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués):

L'élimination de ce matériel doit être en conformité avec les réglementations locales, régionales et nationales.

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21).

Il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués): D002 - Corrosif

14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nombre ONU: UN1760
Nom propre d'expédition de l'ONU: Liquide corrosif, n.s.a. (éthanolamine)
Classes de danger pour le transport: 8
Groupe d'emballage: II
Risques environnementaux: Aucun
Transport en vrac: Le produit n'est pas transporté en vrac.
Autre information: Les volumes d'emballage <1 litre sont livrés en quantité limitée; selon la mesure permise par la classe de danger et des limites de quantité.

15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENT/RAPPORTS AUX U.S.A.:

Ingrédient	N° CAS	SARA 302/304	SARA 313	CERCLA
2-butoxyéthanol	111-76-2	Non classé	1.00%	Non classé

DROIT D'ÉTAT DE CONNAÎTRE LE STATUT:

Ingrédient	N° CAS	MA - RTK	NJ - RTK	PA - RTK	RI - RTK
2-butoxyéthanol	111-76-2	présent	présent	présent	présent
alcool benzylique	100-51-6	présent	Non classé	présent	Non classé
éthanolamine	141-43-5	présent	présent	présent	présent

PROPOSITION 65 EN CALIFORNIE: Les composants ne sont pas présents sur la liste de la Californie Proposition 65.

RÈGLEMENTATION CANADA:

Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la SDS contient toutes les informations exigées par le HPR.

Liste des substances de NPRI

Ingrédient	Numéro CAS	Partie #	Seuil de déclaration
Butoxyéthanol	111-76-2	Partie 1A	10 tonnes MPO
		Partie 5	1 tonne dégagement d'air

Règlement sur le 2-butoxyéthanol

Le produit dilué selon les instructions sur l'étiquette est conforme aux exigences du Règlement sur le 2-butoxyéthanol.

Produit	Dilution	Concentration maximale
Décapant pour planchers et plinthes	1:23	≤ 2 % (w/w)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

549: CONCENTRÉ

Conforme à 1910.1200

Issued: Dec. 12, 2025

Supersedes: Aug. 25, 2023

FORMULA X-TREME™

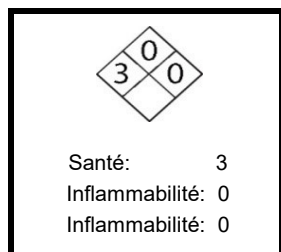
16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations utilisées:

ATE(mix)	Estimations de la toxicité aiguë - mélange
CAS	Numéro de service de résumé chimique
CERCLA	Loi globale sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité environnementales
IARC	Centre international de recherche sur le cancer
IARC 3	Unclassifiable as to carcinogenicity in humans
LC50	Concentration létale médiane
LD50	Dose létale médiane
N230	éthers de glycol, classe générique
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants
NTP	Programme national de toxicologie sur les substances cancérigènes
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé au travail
RCRA	Loi sur la conservation et la récupération des ressources
SARA	Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund
SDS	Fiches de données de sécurité
VOC	Composé organique volatil

RÉVISIONS:

Dec. 12, 2025 - Révision § 1, 9, 11, 14, 15 & 16



Ni cette fiche de données, ni toute déclaration contenue aux présentes n'attribue ou n'étend concéder aucune licence, expresse ou implicite, en rapport avec les brevets délivrés ou en attente qui peuvent être la propriété du fabricant ou d'autres. Les informations contenues dans cette fiche de données ont été assemblées par le fabricant en fonction de ses propres études et du travail des autres. Le fabricant ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations contenues dans ce document. Le fabricant (indépendamment de sa faute) ou l'acheteur, les salariés de l'acheteur ou quiconque autre ne sera pas responsable pour tout dommage direct spécial ou consécutif découlant ou en connexion avec l'exactitude l'exhaustivité l'adéquation ou la fourniture de telles informations.

Cette fiche technique santé-sécurité a été fournie en conformité avec la Norme de communication des risques OSHA (29CFR1910.1200).

**** INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA SECURITE ** NE PAS JETER ** TRANSMETTRE AU RESPONSABLE DE LA SECURITE DE L'ENTREPRISE ****